

# Publictionnaire

*Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics*

---

## Surdestinataire

Roselyne Koren

Référence électronique

Roselyne Koren, Surdestinataire. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 22 octobre 2018. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/surdestinataire/>.

Le *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* est un dictionnaire collaboratif en ligne sous la responsabilité du Centre de recherche sur les médiations (Crem, Université de Lorraine) ayant pour ambition de clarifier la terminologie et le profit heuristique des concepts relatifs à la notion de public et aux méthodes d'analyse des publics pour en proposer une cartographie critique et encyclopédique.

Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/>

---

Cette notice est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 France.

Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



# Surdestinataire

---

Le terme et la notion de *surdestinataire*, assez récents (Moirand, 2002, d'après Bakhtine, 1979), puisent conjointement aux sources de la linguistique (l'analyse du discours et de la situation de « communication », Moirand, 2002 ; Maingueneau, 2005) et de l'argumentation comme « nouvelle rhétorique » (l'« auditoire universel », Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1958). Ils sont également présents dans l'analyse énonciative du point de vue, appliquée aux discours médiatiques (Rabatel, 2017 : 389-393). Oswald Ducrot enfin (2004 : 30-31), sans utiliser le terme de surdestinataire, évoque pour sa part l'existence abstraite d'un « arbitre idéal » qui surplombe tout dialogue à visée persuasive et qu'il s'agit d'« apprivoiser » :

« Il y a toujours une troisième personne dans les dialogues, même lorsque, matériellement, il n'y en a que deux ; cette troisième personne est une sorte de sur-moi abstrait, que les interlocuteurs prennent comme arbitre idéal, personnage que nous rencontrons sans cesse, et qu'il faut, à tout prix, apprivoiser ».

À quels besoins l'analyse – rhétorique et/ou linguistique – de l'argumentation et du dialogue satisfait-elle en introduisant le surdestinataire, dont la fonction semble d'étoffer, de complexifier, de hiérarchiser (*surdestinataire*) le rôle tenu par un simple allocutaire, interlocuteur direct, actuel et présent, du locuteur-sujet parlant ? Quelles sont les propriétés ajoutées du surdestinataire dont l'auditoire universel ou l'allocutaire n'étaient pas (ou pas assez) dotés ?

**Le surdestinataire : de l'allocutaire-tiers (« le troisième »), idéal et intérieur, à l'« auditoire universel », idéal, « supérieur », comme instance du « rationalisme critique »**

Le dialogisme de Mikhaïl Bakhtine (1979 : 336) suppose, au-delà des deux entités co-présentes que sont le locuteur et son interlocuteur, une troisième, intérieure, « dont la compréhension responsive absolument exacte est présupposée soit dans un lointain métaphysique soit dans un temps historique éloigné ». La compréhension responsive de Mikhaïl Bakhtine (*ibid.* : 337) est inhérente à la production verbale immédiate et s'inscrit dans la « profondeur » et le « micro-monde du mot » (*ibid.* : 338) : « L'audition instaure en tant que telle un rapport dialogique. Le mot [la production verbale] veut l'audition, la compréhension, la réponse, et il veut à son tour répondre à la réponse, et ainsi *ad infinitum*. Il entre dans un dialogue où le sens n'a pas de fin » (*ibid.* : 337).

La compréhension responsive et le surdestinataire de Mikhaïl Bakhtine sont au-dessus du dialogue immédiat, verbal et littéral, et correspondent pour une part à la délibération intérieure, « le mot » prononcé n'épuisant pas une seule acception « finie » de son sens.

Sophie Moirand (2002 : 560-561) déplace la notion en lui rendant ses attributs d'« archétype de la conscience collective du domaine de référence dont l'auteur se réclame ou auquel il prétend accéder » :

« Le surdestinataire serait en quelque sorte le représentant le plus typique soit du groupe auquel on appartient, soit du groupe social auquel on rêve d'appartenir, et ne serait pas forcément identique d'une situation à l'autre pour un même locuteur, variant ainsi selon la diversité des communautés discursives ou langagières que l'on croise (professionnelles, familiales, politiques, sportives...) ».

L'originalité du surdestinataire consiste à réviser en la complexifiant la conception du pôle « interlocuteur » d'un dialogue, à la manière dont Oswald Ducrot (1984) avait déjà retouché

celui du locuteur (sujet parlant, sujet de l'énonciation, énonciateur) pour les besoins de l'analyse linguistique de l'argumentation *dans la langue*.

Quand l'argumentation est envisagée comme un dispositif rhétorique (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1958), le locuteur devient un argumentateur et le surdestinataire doit son origine à l'auditoire universel (Bonhomme, 2016, ici même) : « l'auditoire présumé est toujours pour celui qui argumente une construction plus ou moins systématisée » et « adéquate à l'expérience » des individus concrets que l'on tente de persuader (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1958 : 25). L'orateur doit donc dans ce but « s'adapter à l'auditoire » (*ibid.* : 31). Avec le risque cependant de la démagogie, de la flatterie ou de la faiblesse des arguments dès lors que l'on vise un auditoire (trop) particulier ou composite.

L'auditoire universel ne court pas ce risque car il est une construction de l'orateur soumise « aux lumières de la raison » :

« Une argumentation qui s'adresse à un auditoire universel doit convaincre le lecteur du caractère contraignant des raisons fournies, de leur évidence, de leur validité intemporelle et absolue, indépendante des contingences locales ou historiques » (*ibid.* : 41).

Évidence, légitimité, universalité des raisons invoquées, l'auditoire endosse alors le rôle de « l'arbitre idéal » (Ducrot, *supra*) et supérieur du surdestinataire. Il en va de la qualité éthique des arguments, de l'exemplarité du raisonnement et de la validité des connaissances. Il est cette instance du « rationalisme critique », décrite par Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca (1958 : 681) et que le locuteur prend pour modèle.

### **L'auditoire universel comme figure d'un *spectre postulé* (Angenot, 2008)**

Qu'en est-il pourtant du « dialogue de sourds » et de la figure *spectrale* à laquelle se réfère Marc Angenot (2008 : 441-443) quand il évoque un avatar du surdestinataire, *un spectre postulé*, dans son *Traité de rhétorique antilogique* ? À la compréhension responsive de Mikhaïl Bakhtine, Marc Angenot oppose le *mal-entendu* qui est inhérent à toute polémique, la *discordance immanente* au discours le mieux argumenté qui soit (l'auteur souligne) :

« À qui dois-je manifester mon souci de la vérité et de la raisonnable de mon propos, tout spécialement si mon opaque et peu réceptif interlocuteur a peu de chances de me justifier en me “donnant raison” ? On argumente *devant* quelqu'un, devant un public ou contre des adversaires concrets, mais on s'adresse toujours par dessus leurs têtes, à *Quelqu'un d'autre*. [...] On argumente devant un destinataire déterminé, mais l'argumentation, pour être telle, c'est-à-dire pour n'être pas tout uniment une influence *ad hominem*, doit passer au-dessus de sa tête et s'adresser, comme disaient les Anciens, “à tout Homme éclairé des lumières de la raison”. L'Auditoire universel n'est pas une chose tangible, il est un spectre postulé par l'argumentateur dès qu'il ne se remet pas *sans appel* à l'auditoire particulier. Un auditoire spectral prolonge ou enveloppe ou dépasse nécessairement l'auditoire réel et c'est à *lui* que s'adresse l'invocation des valeurs universelles et des principes logiques dont je ponctue mon discours. À ce point précis, [...] il me faut invoquer l'Unité de la raison [...] comme ce *spectre postulé* par l'acte de raisonner publiquement ».

Ce *quelqu'un d'autre*, et son incarnation imaginaire en un *spectre postulé*, soulignent que le surdestinataire est bien la construction – par le locuteur – d'un *public (auditoire) idéal* au sens où ce dernier, raisonnable, saura reconnaître la rationalité de l'orateur (*la raisonnable du propos*).

### **Une instance à la croisée de la rhétorique et de l'éthique**

L'« être de raison », *l'arbitre spectral (transcendant, supérieur)*, fonde la référence du vrai et du juste mis en œuvre dans les arguments du locuteur, qui doivent passer outre les préjugés et idées fausses de l'auditoire du moment :

« Il faut d'une part que [l'argumentateur] étudie et [qu'il] tienne compte de la nature, de la tournure d'esprit, des préjugés même de l'auditoire particulier auquel [il s']adresse ; mais il faut que [il s']adresse aussi à quelque chose de transcendantal, au sentiment de justice, à la raison postulée de l'auditoire, constitué fictivement, par delà ses idiosyncrasies, comme un être de raison et *refoulant* intérêts et connivences » (*ibid.* : 443).

La « raison pratique » dans la construction du surdestinataire par l'argumentateur tient donc au paradoxe de devoir tenir compte de l'auditoire particulier et de savoir le dépasser, selon un principe de rationalité axiologique qui sache combiner le juste et le raisonnable tout en tenant à bonne distance un subjectivisme qui serait jugé de mauvais aloi, et sans prétendre ni à une quelconque rationalité « pure » ni à la vérité absolue. La « logique du préférable » de Chaïm Perelman (1989 : 77).

Le surdestinataire permet de situer le repère d'une instance qui nous intime de parler vrai et de valider nos jugements de valeur et nos convictions. C'est une instance éthique, un modèle intérieur de l'argumentateur idéal et de l'acte de parole parfait dont chaque locuteur tente indéfiniment de se rapprocher. Une telle instance incite l'argumentateur à activer indéfiniment des procédures argumentatives d'autodépassement ; elle lui sert de juge intérieur, tandis qu'il se prépare à en affronter un second, extérieur celui-là : l'allocutaire à convaincre ou à persuader, soit l'auditoire de la rhétorique argumentative défini par Marc Bonhomme (2016).

Les contraintes et les contrôles que tout locuteur s'impose, dans le but de justifier ses incertitudes ou ses décisions dans son for intérieur, puis de tenter de convaincre ou de persuader autrui, sont certes configurés par la doxa du sens commun ou la culture des collectivités auxquelles il s'adresse. Mais ce sont surtout des contraintes et des contrôles assumés par tout individu que préoccupe un rapport éthique au discours. Un tel rapport conduit l'argumentateur à, par exemple, respecter la vérité référentielle, contrôler la rationalité de ses dires, justifier ses décisions, expliciter ses choix, éviter les jugements de valeur qui diaboliseraient leur cible, ne pas recourir à des raisonnements manipulatoires ou à l'incitation à la haine et à la violence mortifère. C'est tout au moins le modèle éthique auquel aspire théoriquement un locuteur perfectionniste. L'entreprise de Sisyphe (Angenot, 2008 : 441-442) consiste à recommencer, sa vie durant, même si l'on est parfaitement conscient que l'Autre du discours n'adhérera jamais à nos thèses, à les reformuler. On tente inlassablement d'amadouer une instance critique intérieure inflexible.

L'intégration de « surdestinataire » au champ notionnel de public implique donc que l'on accepte de reconnaître que tout locuteur est habité par un besoin de transcendance à distinguer de celui de la croyance religieuse. Le locuteur n'est pas une belle âme moralisatrice, mais un sujet incertain et conscient des difficultés et des obstacles des interactions verbales et de l'argumentation. Ce besoin est lié à la notion de valeur telle que la définit le philosophe Raymond Polin (1944 : 59, 63) : « élan » de « dépassement », spécifique de l'argumentation fondée par des valeurs, « dépassement de soi », tentative d'émancipation *ad infinitum* de ses propres limites.

### **Quelques observables discursifs et argumentatifs de la présence du surdestinataire**

Il existe des signes précurseurs et des observables de ce mouvement d'autodépassement dans la trame discursive des textes (Koren, 2015 : 141-144). Il s'agit, par exemple, de la métaphore de l'horizon : « Quel idéal humain se trouve à l'horizon du comportement langagier ? » écrit ainsi le sociolinguiste Bernard Gardin (1985 : 24). Il peut aussi revêtir la forme d'une mise en œuvre épidiétique du discours politique : le locuteur tentera de mobiliser un auditoire partageant d'ores et déjà ses valeurs afin de le mobiliser et de l'inciter à passer à l'action (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1958 : 62-72). Le surdestinataire qui inspire le Zola (1898) de « J'accuse », sa décision de défendre un idéal de vérité et de justice et celle d'assumer ses

responsabilités énonciative et collective se manifeste ainsi, entre autres, par le recours, à huit reprises, à l'anaphore (*j'accuse... j'accuse...*). La répétition amplifie l'accusation et permet de percevoir la force de l'aspiration à l'autodépassement éthique. C'est une éthique du parler vrai, de la responsabilité énonciative et de la rectitude qui conduit, enfin, le locuteur à proposer à ses allocutaires l'acte de nomination démythifiant suivant : « appelons un chat un chat et un combattant de la liberté, un terroriste ». Il indique et confirme ainsi que sa prise de position lui est dictée par une instance éthique intérieure et non pas par des injonctions idéologiques partisans.

L'argumentation établit donc la présence concomitante des deux instances critiques fondamentales du débat : le surdestinataire virtuel, « hypercritique » (Perelman 1989 : 82), et le public critique concret et visible. Elle accorde une place centrale à l'appel aux valeurs et à leur hiérarchisation qui lui communiquent leur force et leur énergie.

### **Le surdestinataire, l'un des fondements d'une éthique du discours**

Le surdestinataire est donc une construction abstraite, nécessaire pour complexifier la pseudo-symétrie ou les représentations trop empiriques qui sont associées au couple destinataire/destinataire. Soit que l'on envisage le dialogisme et la compréhension responsive dans l'épaisseur du langage intérieur (Mikhaïl Bakhtine), ou que l'on porte attention à la construction de l'auditoire dans une argumentation (Chaïm Perelman, Marc Angenot), il convient de concevoir un « représentant exemplaire du groupe auquel on appartient » (Maingueneau, 2005 : 93-94), si l'on veut dépasser l'empirie des observations de situations particulières, saisir et analyser les enjeux de valeur de toute production langagière et ainsi fonder l'analyse d'une éthique du discours.

Les termes concurrents de *sur-moi abstrait*, d'*arbitre idéal*, d'*auditoire universel*, d'*auditoire fictif*, d'*Autre invisible* ou de *spectre postulé* ne sont pas un obstacle dès lors qu'ils permettent de situer la figure du surdestinataire dans un champ ou dans un autre ; les expressions métaphoriques viennent justement donner, complémentirement, forme et sens à une notion qu'on aurait pu juger trop puissante et abstraite. À plusieurs titres, la notion de « surdestinataire » joue donc un rôle central dans les liens que tisse la notion de public avec les procédures de discussion et de rationalisation des actes de parole. Ces procédures se situent dans le champ du « discutable » et du « discuté », indissociable en régime démocratique de la fonction critique de tout public quel qu'il soit.

---

## **Bibliographie**

Angenot M., 2008, *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Éd. Mille et une nuits.

Bakhtine M., 1979, *Esthétique de la création verbale*, trad. du russe par A. Aucouturier, Paris, Gallimard, 1984.

Bonhomme M., 2016, « Auditoire », *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/auditoire/>.

Ducrot O., 1984. *Le Dire et le dit*, Paris, Éd. de Minuit.

Ducrot O., 2004, « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », pp. 17-34, in : Doury M., Moirand S., dirs, *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle. Accès : <https://books.openedition.org/psn/756>.

- Gardin B., 1985, « Pour une étude des morales langagières », pp. 19-25, in : Delamotte-Légrand R., Caitucoli C., dirs, *Morales langagières. Autour de propositions de recherche de Bernard Gardin*, Rouen, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008.
- Koren R., 2015, « Une instance à la croisée du discours et de l'éthique : le "surdestinataire" », pp. 137-145, in : Angermüller J., Philippe G., dirs, *Analyse du discours et dispositifs d'énonciation. Autour des travaux de Dominique Maingueneau*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Maingueneau D., 2005, « Détachement et surdestinataire, La correspondance entre Pascal et les Roannez », *Semen*, 20, pp. 83-96. Accès : <https://journals.openedition.org/semen/1086>.
- Moirand S., 2002, « Surdestinataire », pp. 560-561, in : Charaudeau P., Maingueneau D., dirs, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Nicolas L., 2016, « Perelman (Chaïm) », *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/perelman-chaim/>.
- Perelman Ch., Olbrechts-Tyteca L., 1958, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éd. de l'université de Bruxelles, 1983.
- Perelman Ch., 1989, *Rhétoriques*, Bruxelles, Éd. de l'université de Bruxelles.
- Perelman Ch., 1990, *Éthique et droit*, Bruxelles, Éd. de l'université de Bruxelles.
- Polin R., 1944, *La Création des valeurs*, Paris, Vrin, 1977.
- Rabatel A., 2017, *Pour une lecture linguistique et critique des médias. Empathie, éthique, point(s) de vue*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Zola É., 1898, *Lettre à M. Felix Faure Président de la République*, Tampere, Atramenta, 2011. Accès : <https://www.atramenta.net/lire/jaccuse/2575/1#p36>.